

COMPTE RENDU
Séance du 6 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 6 septembre à 19h00, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Madame Geneviève CAROF, Maire.

Présents : Geneviève CAROF, Philippe PAULET, Elisabeth LHERAUX, Jean-Luc CAILLIE, Brigitte TRAVERS, Pierre BIEUVILLE, Arnaud DUFOSSE, Frédéric JOUSSELIN, Thomas GUYOMARCH et Laurent GARDIN

Secrétaire de séance : Elisabeth LHERAUX.

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 10

Nombre de votants : 10

Date de convocation : 30/08/2024

Objet : point sur l'installation des caméras :

Pour mettre en œuvre les travaux à effectuer 25 rue de Pacy, un rendez-vous est fixé le 23 septembre à 10 h sur place, en présence d'Enedis, de Mr Cavé (Lease Protect), deux entreprises et Mme le maire.

Au point numéro 1, mare des Osiers, l'installation se fera au moyen d'une batterie pour éviter de gros travaux.

Au point numéro 3, rue de Garennes, c'est monsieur Lebrun-Marie qui se charge de l'installation.

Arrêté préfectoral concernant les horaires autorisés pour travaux bruyants :

Deux changements : 19 h 30 jours ouvrés
14 h 30 le samedi

Courrier RAR d'un habitant :

Après discussion, et pour avancer sur ce sujet, le Conseil Municipal décide de faire venir un huissier, qui puisse constater les infractions aux permis de construire, ainsi que la possession et le non stockage au norme de bidon de produit dangereux.

Questions diverses.

- Aller voir Mr Corre
- Un R V va se mettre en place pour avancer sur le projet de réfection de l'ancienne mairie.
- Discussion sur l'opportunité de prendre un contrat de maintenance pour les radars pédagogiques. Le conseil Municipal décline l'offre d'Elancité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45

